

EQUIPIER DE 2ND INTERVENTION sans ARI

Plateforme Pédagogique APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

A100855 A100857

Programme de formation conforme à l'article D6353-1 du Code du travail



PUBLIC VISÉ

• Personnel des établissements industriels, tertiaires, E.R.P. et E.R.T. désigné dans les effectifs ESI de l'établissement, pouvant être amené à intervenir face à un départ de feu en phase de développement.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Aptitude physique pour réaliser la formation.
- Pour les personnes en situation de handicap, un entretien préalable peut être réalisé avec notre référent handicap.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- Prévention et lutte contre l'Incendie : Articles R4227-28 à R4227-41 du code du travail.
- Maîtrise du risque incendie : Règles A.P.S.A.D (R4, R5, R6), et Code de la construction et de l'habitation.



DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 50% du temps de formation



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- · A définir par l'employeur.
- · Annuelle selon la R6 des règles APSAD



NOMBRE DE PARTICIPANTS

• 4 minimum à 10 maximum.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Connaître l'organisation et les missions des ESI
 - > Connaître les principes fondamentaux de l'incendie
 - > Intervenir en sécurité

MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- · Responsable pédagogique,
- · Service administratif,
- · Service qualité,
- · Service relations clients.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Installations mises à disposition : salle de réunion, tables, chaises, mur clair pour projection, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- L'ensemble de la formation se déroule sur notre plateforme pédagogique dans la Zone Industrielle d'Antoigné, 72380 Sainte-Jammesur-Sarthe

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.



EUROFEU

12 rue Albert Rémy 28250 Senonches - FRANCE www.eurofeu.fr



EQUIPIER DE 2ND INTERVENTION sans ARI

Plateforme Pédagogique APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

A100855 A100857

Programme de formation conforme à l'article D6353-1 du Code du travail



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- Enseignements théoriques (savoirs) :
 - > La règlementation incendie :
 - > Code du Travail,
 - > Règles APSAD (R4, R5, R6),
 - > Les causes d'incendie,
 - > La théorie du feu :
 - > La combustion,
 - > Le triangle du feu,
 - > Les classes de feu,
 - > Le danger des fumées,
 - > Les facteurs de propagation,
 - > Les opérations à réaliser lors d'un départ de feu dans l'établissement :
 - > Donner l'alarme,
 - > Rejoindre une zone de sécurité,
 - > Donner l'alerte :
 - > Numéros de secours,
 - > Contenu du message d'alerte,
 - > Les équipements de protection individuelle des ESI,
 - > Les moyens de première intervention :
 - > Les différents extincteurs (portatifs, sur roues, spécifiques),
 - > Le Robinet d'Incendie Armé (RIA) et le Poste Incendie Additivé (PIA),
 - > Les autres moyens d'extinction (La couverture anti-feu, la caisse à sable, extinctions automatiques),
 - > Les moyens de seconde intervention :
 - > Les hydrants et points d'aspiration,
 - > Les tuyaux, pièces de jonction et les lances,
 - > Les règles avant l'engagement.
- Enseignements pratiques (savoir-faire):
 - > Mettre en œuvre un extincteur en respectant les principes de sécurité,
 - > Utilisation d'un extincteur CO2 sur un feu d'armoire électrique,
 - > Utilisation d'un extincteur à Eau Pulvérisée sur un feu de combustibles solides,
 - > Mettre en œuvre un établissement comprenant tuyaux, pièces de jonction et lances,
 - > Utilisation d'une lance sur un feu de combustibles solides,
 - > Utilisation d'une lance sur un feu de voiture,
 - > Utilisation d'une lance à mousse sur un feu de combustibles liquides.
 - > Utilisation d'un extincteur à poudre sur feux divers,
 - > Intervention sur une citerne de gaz enflammée avec coupure des fluides.
- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

• Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter.

